

## **Grand Sud > Lot**

Article paru le 13/07/2007

SAINT-SIMON

# **Du toit de sa bergerie, il va produire du courant pour EDF**

C'est un projet hors du commun que Bernard Donadiou, agriculteur et maire de Saint-Simon est en passe de réaliser : produire du courant électrique en utilisant une énergie renouvelable, celle du soleil. Il a bien voulu nous en dire plus et répondre à nos questions.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Le principe est simple : les rayons du soleil vont taper sur un panneau solaire, c'est-à-dire sur une plaque de silicium prise entre deux plaques de verre, et les photons vont produire des électrons qui dégagent un courant continu transformé par des onduleurs en courant alternatif qui sera envoyé sur le réseau EDF en revente intégrale.

Et pratiquement ?

C'est sur la toiture de ma bergerie de Poutoy que 150 m<sup>2</sup> de panneaux solaires ont remplacé l'éverite d'origine en couverture intégrée et vont produire 25 000 kw/h par an, sur la base de 1500 heures d'ensoleillement, été comme hiver, même s'il y a des nuages, car c'est la lumière du jour qui les fait fonctionner, et pas forcément la grande chaleur.

Qui a réalisé ces travaux ?

C'est une entreprise allemande installée au nord de Cologne, à Oberwesel . Deux ouvriers allemands ont travaillé une semaine sur le chantier. Ils ont fait du très bon travail.

Comment est né ce projet ?

J'avais d'abord pensé à une éolienne mais il fallait au moins cinq ans d'études et de travaux pour un coût faramineux, c'est ce qui m'a découragé. Après m'être renseigné sur Internet et à la foire-exposition de Figeac, j'ai opté pour l'énergie solaire, les panneaux s'intégrant de plus à merveille sur les grandes surfaces des bâtiments agricoles modernes. Cela a été plus facile à mettre en œuvre, pas de permis de construire, seulement une autorisation de travaux, même s'il a fallu dix mois, de l'idée à la réalisation, pour régler toutes les formalités administratives.

Qu'est-ce que vous attendez de cette réalisation ?

D'abord un retour sur investissement, d'ici à sept ans, ce qui permettrait de compenser la baisse programmée des aides PAC, et un complément de retraite. C'est aussi bien sûr un moyen de préserver la planète : un tel projet permettra de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 3

tonnes par an.

C'est donc une réalisation qui a de l'avenir ?

Oui, elle devrait intéresser beaucoup d'agriculteurs et je suis prêt à les renseigner, à leur faire part de mon expérience et à leur montrer mon installation.